L'OBSERVATOIRE DES COSMÉTIQUES
COSMETICOBS PRO
Expertise | Infos | Conseils

30 MARS 2015

Le requin, espèce en danger, toujours utilisé en cosmétique

Fin 2012, l'association Bloom, qui œuvre pour la conservation marine, dénonçait l'utilisation massive par le secteur cosmétique de l'huile de foie de requin profond, ce qui menace d'extinction certaines espèces. Deux ans plus tard, elle a testé 72 crèmes pour la peau portant la mention "squalane" sur leur étiquette. Les résultats sont formels pour 62 d'entre elles : une sur cinq contient du squalane de requin !

En 2012, Bloom a publié une étude qui a démontré que la demande de squalane de requin par l'industrie cosmétique restait importante, malgré une tendance grandissante à utiliser du squalane végétal.
"Nous avions alors prévenu les marques que nous les testerions d'ici deux ans afin de savoir si elles avaient éliminé le squalane animal de leurs lignes de production", explique Claire Nouvian, fondatrice de l'association.
"Nos résultats montrent que les tendances de 2012 se confirment : alors qu'en Asie, plus d'un produit testé sur deux contient encore du squalane de requin, la plupart des crèmes occidentales, elles, n'en contiennent plus".

L'association vient donc de tester 72 crèmes pour la peau portant la mention "squalane" sur leur étiquette. Cette mention ne précise pas si cette substance hydratante couramment utilisée en cosmétique est d'origine animale (huile de foie de requin) ou végétale (olive ou canne à sucre).

En Asie plus qu'en Europe

En Europe, trois marques sur les 32 testées utilisent du squalane de requin : IOMA, Méthode Swiss beauty care et Topicrem.
D'après Bloom, Unilever, le principal actionnaire d'IOMA, s'était pourtant engagé à ne plus utiliser de squalane animal (Oceana, 2008). L'association précise aussi que, d'après une conversation avec les laboratoires de la marque, Topicrem aurait stoppé l'utilisation du squalane de requin en 2013 (la crème testée a été produite en 2012).

Aux États-Unis, un échantillon sur les 14 analysés présente du squalane animal dans sa composition (marque Bliss).
En Asie enfin, c'est plus de la moitié des crèmes testées (8 sur 15) qui en contient ! (marques BRTC, Cyber colors, Dr. Ci: Labo, Haba, Just Beyond - Organature, Menard et Missha).

"*Soit les marques achètent du squalane animal, moins cher que le squalane végétal, pour réaliser une marge plus importante, soit elles sont trompées par leurs fournisseurs qui leur vendent du squalane mélangé en le faisant passer pour du squalane végétal pur*", explique Laure Ducos, principale auteure de l'étude.
Ce qu'elles pourraient vérifier, comme l'explique Patrick Jame, directeur-adjoint du groupe de recherche de l'Institut des Sciences Analytiques associé à l'étude : "*Nous avons mis au point en 2010 une méthodologie fiable et facile à mettre en place permettant de tester l'origine du squalane. Les entreprises peuvent aisément tester les lots de matière première qui leurs sont fournis et n'ont donc plus d'excuse pour justifier la présence de squalane animal dans leurs produits*".

Mesures à prendre

"*On estime à trois millions le nombre de requins profonds tués chaque année pour répondre spécifiquement à la demande internationale en squalane. Pour certains d'entre eux, c'est près de 95 % de la population qui a été décimée*", ajoute Claire Nouvian. "*En supprimant ces grands prédateurs, c'est toute la chaîne alimentaire marine que l'on déséquilibre*".

Face à l'urgence de la situation, l'association Bloom demande une évolution plus rapide de la règlementation internationale, l'interdiction de la production et de l'utilisation de squalane de requin au niveau européen, un étiquetage obligatoire de l'origine du squalane utilisé dans les produits…
Elle demande aussi aux marques de "*nettoyer définitivement leurs lignes de production et tester le squalane végétal qu'elles achètent*".

"*Il n'existe pas de règle générale quant à la stratégie de communication des entreprises sur l'utilisation de squalane végétal ou animal. Certaines vont jusqu'à faire éco-certifier une partie de leurs ingrédients mais utilisent en même temps du squalane de requin ; d'autres n'affichent aucun signe de démarche environnementale responsable et n'utilisent pourtant que du squalane d'olive. Difficile pour le consommateur de s'y retrouver ! Il est donc essentiel que les marques affichent l'origine du squalane qu'elles utilisent sur l'emballage et l'étiquetage de leurs produits*", indique encore le communiqué de l'association.

Pour aller plus loin
• Voir l'étude complète *La Belle et la Bête, du requin dans nos crèmes de beauté !*, sur le site Internet de l'association Bloom

Communiqué de la marque Topicrem - 31 mars 2015
Suite à la publication de cet article, la marque Topicrem tient à préciser que, depuis octobre 2012, elle n'utilise plus de squalane dans ses formules. "*L'ultra Hydratant corps qui a fait l'objet du test de l'étude 2012 de l'association Bloom a été produit avant cette date*", indique-t-elle. "*Topicrem est une marque à l'écoute des problèmes environnementaux. Dès qu'elle a eu connaissance des doutes qui entouraient le sourcing de cet ingrédient, elle a pris la décision de le retirer de ses formules*", ajoute son communiqué.